

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 09/09/2013	Dossier complet le 09/09/2013	N° d'enregistrement 2013-1108

1. Intitulé du projet

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA PISCINE PAUL ASSEMAN EN COMPLEXE AQUATIQUE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
38	Centre nautique susceptible d'accueillir lors de grandes compétitions plus de 1000 personnes et moins de 5000 personnes

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Transformation de la piscine existante en complexe aquatique de sport, de loisirs et de détente à la piscine Paul Asseman à Dunkerque

Il s'agit d'une seconde tranche de travaux, elle vise à faire de l'édifice un équipement aquatique de nouvelle génération qui occasionnellement pourra accueillir des compétitions de niveau national.

4.2 Objectifs du projet

La restructuration des vestiaires douches, de la zone administration, l'agrandissement du bassin olympique existant de 8 à 10 couloirs, la réalisation d'un bassin ludique de 300m² doivent permettre à cet édifice de devenir un équipement aquatique de nouvelle génération, capable de répondre aux attentes des différents publics (scolaires, sportifs, clubs, familles) et de permettre l'organisation de compétition de nages en ligne avec une capacité de 1000 places de gradins fixe et de rajouter ci-nécessaire 1000 places avec des gradins rapportes.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux prévus pour une durée de 26 mois seront séquencés en 3 phases compte tenu de la volonté de la municipalité de ne pas fermer la piscine existante (petit bassin et espace bien-être).

- la 1^o phase consistera à réaliser la zone technique (sous station de chauffage urbain, traitement d'eau).
- la 2^o phase concernera la reconstruction des espaces d'accueil et l'agrandissement du bassin de 50 m pour passer de 8 à 10 couloirs et réaliser les gradins fixes de 1000 places
- la 3^o phase concernera la création du bassin ludique.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le centre nautique permettra en temps normal l'accueil des différents publics (scolaires, sportifs, familles, clubs) comme actuellement avec des installations qui répondent aux normes actuelles (accessibilité, sécurité, etc...) le total des effectifs est de 2524 personnes dont une F.M.I (Fréquentation Maximale Instantanée) de 2350 personnes pour l'activité piscine. Le centre nautique permettra l'organisation de grandes compétitions grâce aux 1000 places de gradins fixes et une possibilité sur la plage sud du bassin olympique de rapporter une structure de gradin de 1000 places. L'établissement de 1^o catégorie aura un effectif maximum de 2490 personnes.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Projet soumis à la procédure de "cas par cas" en application de l'annexe II de la directive 85/337/CE

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de plancher actuel	7451 m ²
Surface de plancher projet	9533 m ²
Hauteur maximum de construction	16.48 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 02 ° 23 ' 01 " 3

Lat. 51 ° 02 ' 44 " 6

Piscine Paul Asseman
Place Paul Asseman
59140 Dunkerque

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Usage actuel du sol : Piscine olympique comportant accueil, vestiaire douches, administration, petit bassin de 25x21, grand bassin de 50 m 8 couloirs, espace bien-être, bassin de nage à contre courant, office de réception, gradins fixes de 500 places.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme communautaire approuvé le 09 février 2012

Zonage : UA1

Règlement consultable sur le site de la communauté urbaine de Dunkerque

www.communaute-urbaine-dunkerque.fr/fr/competences/logement-et-urbanisme/plan-local-durbanisme-communautaire/index.html

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dunkerque
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cour d'élaboration prévu pour avril 2014

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Traitement de l'eau par ozone pas de chlovamine
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet au réseau d'assainissement existant.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Voir document annexe

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Document rubrique 7 auto évaluation
Extrait étude de sécurité et de sûreté

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Dunkerque

le 19 Août 2013

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

Signature



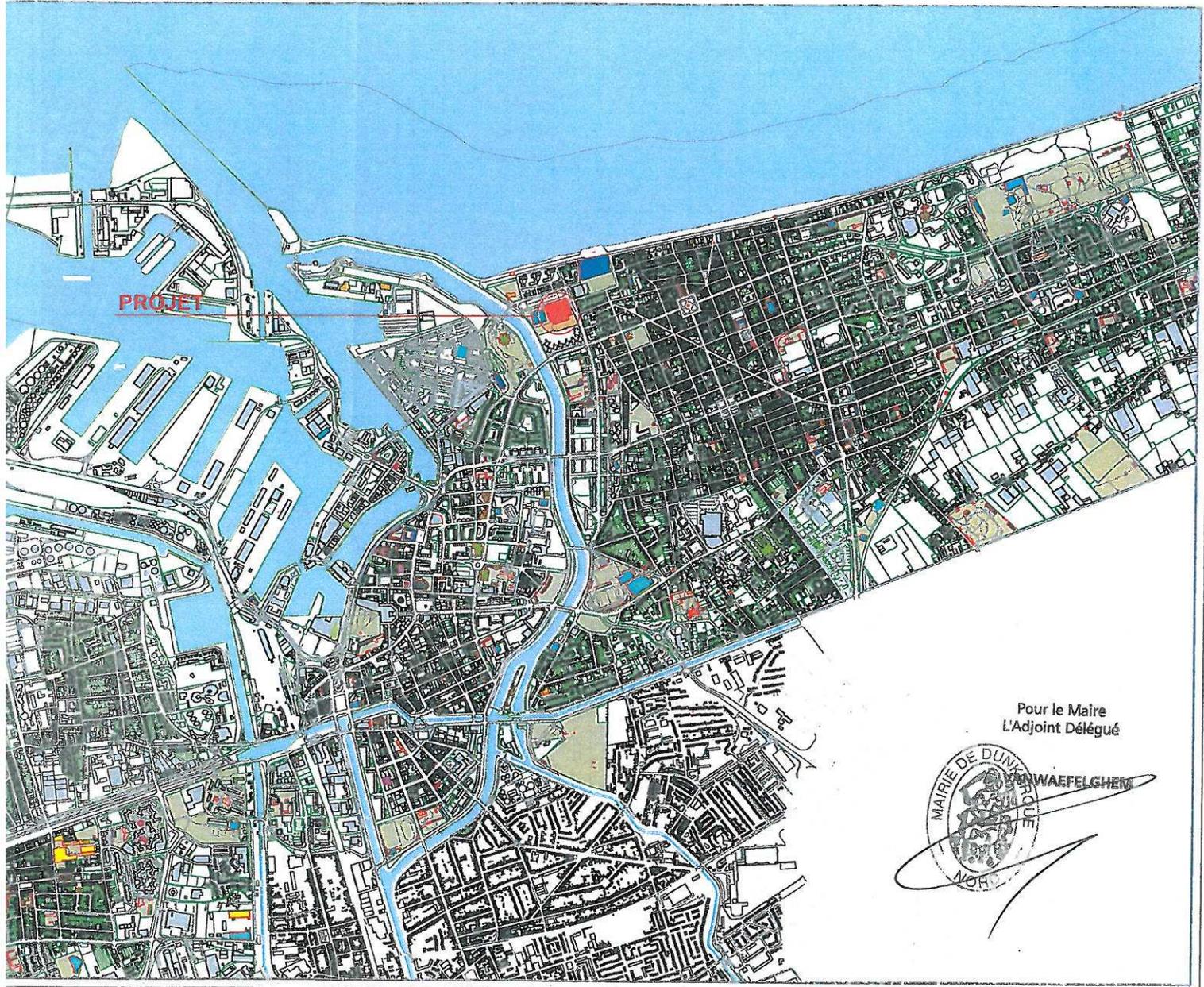
A. VANWAEFELGHEM

PLAN DE SITUATION *Annexe 2*

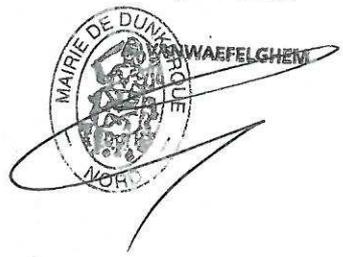
LE DES SERVICES TECHNIQUES
ON DES BATIMENTS

PISCINE PAUL ASSEMAN
PLACE PAUL ASSEMAN

ECHELLE 1:20000



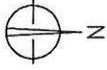
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué





Ville de Dunkerque

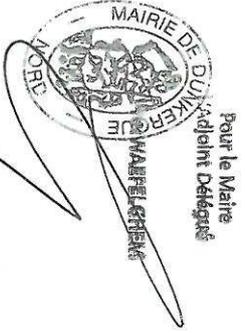
DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
DIRECTION DES BATIMENTS



REPERAGE PHOTOGRAPHIQUE

PISCINE PAUL ASSEMAN
PLACE PAUL ASSEMAN

-  **emprise du projet**
-  **existant conservé**



Annexes 3 et 4

Anuere 3

9/8

PHOTO 01

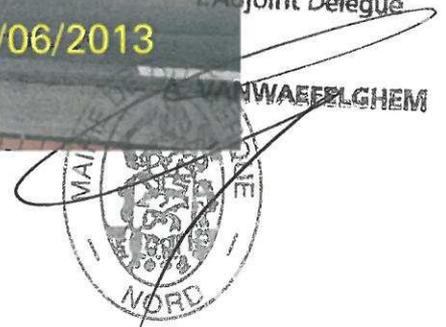


PHOTO 02



pour le Maire
l'Adjoint Délégué

08/06/2013



Annexe 3

318

PHOTO 03



PHOTO 04



Pour le Maire
Délégué

08/06/2013

MAIRIE DE VANWAEFELGHEM
NORD

Mars 3

418

PHOTO 05

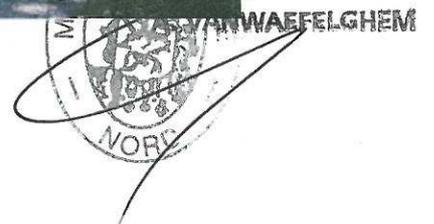


PHOTO 06



08/06/2013

Pour le Maire
Point Délégué



Annexe 3

5/16

PHOTO 07



PHOTO 08



Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

08/06/2013

JOHN WAEFFELGHEM



Annexe 3

6/16

PHOTO 09



PHOTO 10

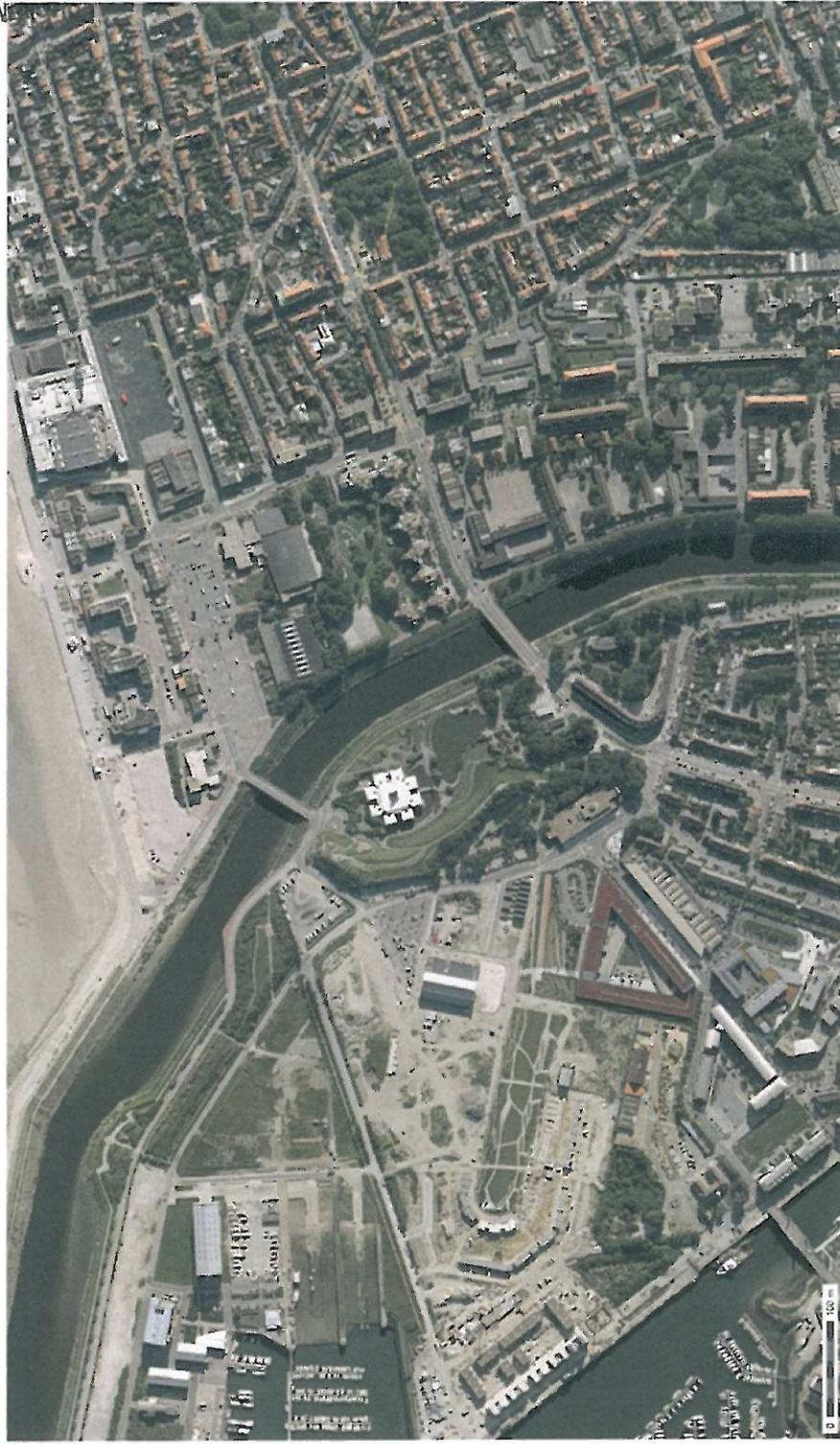


Pour le Maire
l'Adjoint Délégué

08/06/2013

MAIRIE DE DU
A. VANWAFFELGHEM
NOVA

echelle 1:5000



Maire
L'Adjoint Délégué



Rubrique n°7 Auto évaluation

Le projet s'inscrit dans une deuxième tranche de travaux de rénovation et de transformation d'une piscine olympique des années 1973 en un équipement aquatique de nouvelle génération à vocation première, sportive, pédagogique de loisirs, et de détente. Elle permettra également occasionnellement l'accueil de grandes compétitions comme les Championnats de France, compétitions qui se sont déjà déroulées à la piscine Paul Asseman, la dernière a eu lieu en 2012 avec les Championnats Qualificatifs pour les jeux olympiques de Londres.

Le projet est situé en site urbain, lieu actuel de la piscine où une partie des bâtiments ne font pas l'objet d'une restructuration.

Le petit bassin de 25x21, l'espace bien être avec le hammam, les 2 saunas et les 2 jacuzzis est conservé, il en est de même de l'office réception. La SHON est augmentée de 2 082 m² par rapport à la SHON existante de 7 451 m².

En terme de fréquentation de l'établissement, nous évaluons celle-ci à environ 5 000 personnes par semaine en comparaison des 4 300 actuelles. L'apport de fréquentation supplémentaire n'aura que peu d'impact sur l'environnement immédiat.

En matière de stationnement, l'offre de proximité est largement dimensionnée par rapport au complexe nautique.

S'agissant d'une reconstruction située dans un site urbain, avec un agrandissement mineur (environ 2 100 m² pour une surface initiale de 9 533 m²) le projet n'augmente pas d'une façon significative, la capacité d'accueil du site.

Les parkings publics autour du site offrent une abondante capacité de stationnement évaluée à plus de 700 places dont 20 places réservées aux personnes en situation de handicap.

Le parking Paul Asseman situé en face du complexe aquatique dispose d'une offre globale de 160 places de stationnement, 2 places PMR et 16 emplacements de bus.

Le complexe est desservi par deux lignes de bus différentes, un abri à vélos situé en façade du complexe et la piste cyclable existante le long du canal exutoire permet une liaison douce.

Conclusion :

Ces différents éléments démontrent qu'il n'y a pas nécessité d'une étude d'impact pour ce projet.

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué

